

Département de Haute-Savoie

Commune d'ETEAUX

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 octobre 2012

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes.

Présents : ROSSET François, RATSIMBA David, GAUD Michel, MARTIN Michel, AMOUDRUZ Fabienne, CONTAT Maurice, ETIENNE Gilles, GAILLARD Bernard, ROSSET Ludovic, SUATTON Bernadette.

Absents excusés : ROTA Christian (pouvoir donné à F. ROSSET), DELUCINGE Ghislaine, DESBIOLLES Pascal, ROGUET Ingrid, SAINT-ANDRE Mireille.

Absents : BOUSSON David, MISSILLIER Patrick.

M. Maurice Contat est nommé secrétaire de séance.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 12 septembre 2012

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 septembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

II - DELIBERATIONS

Par délibération, l'Assemblée a débattu sur le projet suivant :

PRESENTATION DU PADD GRENELLE ET DEBAT

M. le Maire rappelle tout d'abord les éléments listés dans la délibération du Conseil Municipal du 23 février 2011 ayant conduit à la révision du PLU.

M. le Maire présente le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) Grenelle de la commune, ses objectifs et ses enjeux, rappelle que chaque élu l'a reçu avec la convocation mi-octobre, propose de lire ce document et invite chaque membre du Conseil Municipal à faire part de ses observations et remarques lors du tour de table. Il rappelle les deux premières présentations du PADD faites en séance de Conseil Municipal du 21 décembre 2011 et le débat qui a suivi (consigné dans la délibération n°59/2011) ainsi que

celle du 12 septembre et le débat qui a suivi (consigné dans la délibération n°40/2012).

M. le Maire rappelle ce qu'est un PADD et énonce ses enjeux et les objectifs communaux recensés, tout en précisant que depuis juillet 2012 le PADD est devenu Grenelle, ce qui a engendré un certain nombre de compléments, portant principalement sur le développement durable et les enjeux environnementaux. Il précise que le document a été repris et complété après les remarques des personnes publiques associées lors de la réunion du 2 octobre dernier.

- M. le Maire : expose la définition de la commune d'Eteaux, et la répartition 75 % / 25 % pour la densification entre le bourg et les hameaux / le coteau ;
- D. Ratsimba : estime que les chiffres annoncés sont cohérents par rapport au travail mené et en cours sur le zonage, un effort est ainsi fait sur la densification et le recentrage ;
- M. le Maire : fait état de l'accent mis dans le PADD sur la présence de la gare de la Roche-sur-Foron et sur les déplacements doux entre quartiers. Il évoque la référence faite à la filière des déchets inertes et du recyclage des matériaux, la commune souhaitant remettre de l'ordre dans cette activité qui l'impacte fortement. Le PADD évoque également la nécessaire maîtrise des besoins énergétiques et la limitation des sources de pollution potentielles. La répartition 75 / 25 pour la densification de l'habitat est réaffirmée pour la commune dans le PADD tout comme sa volonté de réhabilitation urbaine. Les modes doux de déplacement seront favorisés, de même que le covoiturage avec un tènement dédié dans le PLU (Eteaux travaille et participe pleinement au projet de PTU instauré entre 4 communautés de communes, dont la CCPR). La commune réaffirme également sa volonté d'accueillir des activités artisanales de proximité sur son territoire. Le PADD fixe enfin un objectif chiffré de consommation d'espace à environ 9 hectares (extension ainsi mesurée), chiffre qu'il conviendra d'affiner ;
- D. Ratsimba : estime que ce document vient préciser celui déjà existant sans remettre en cause le projet communal, il affirme et matérialise certains points qui n'étaient pas encore écrits et formalisés à ce jour. Ce document est l'affirmation du projet établi et de la volonté communale, il tient compte du contexte et de ce qu'il se passe autour d'Eteaux ;
- M. le Maire : estime que le PADD prévoit un développement harmonieux, équilibré, réaliste et réalisable avec un lissage dans le temps du développement de l'urbanisation de la commune, en cohérence avec ses moyens financiers (logique économique prise en compte) ;
- B. Suatton : estime que beaucoup de choses ont été précisées et peaufinées dans ce PADD, ce document s'affirme et c'est une bonne chose. Elle reste néanmoins beaucoup plus réservée sur le développement du hameau des Roques ;
- M. le Maire : dit que le développement de la commune doit y être harmonieux, que le renouvellement de la population doit être assuré. Le secteur des Roques

est un lieu de vie à préserver et à maintenir, en grande partie en raison de la présence de l'école des Crues dans ce secteur.

Mesdames Amoudruz et Suatton, Messieurs Ratsimba, Gaud, Martin, Contat, Etienne, Gaillard et Rosset interviennent ensuite à tour de rôle pour préciser qu'ils sont en phase avec le PADD présenté par M. le Maire et estiment que ce PADD Grenelle correspond à l'objectif de développement de la commune.

Par délibérations, l'Assemblée approuve, à l'unanimité, les décisions telles que présentées ci-dessous :

CONVENTION AVEC LA CCPR POUR LA MISE EN PLACE DE L'OBSERVATOIRE FISCAL

M. le Maire indique qu'une convention va être signée avec la CCPR afin de mettre en place un observatoire fiscal sur l'ensemble du territoire intercommunal.

ACQUISITIONS FONCIERES

M. le Maire indique qu'un propriétaire de 4 parcelles boisées mitoyennes de terrains communaux a proposé de les vendre à la commune d'Eteaux.

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ENTREE DU CHEF-LIEU

M. le Maire informe l'assemblée délibérante de la signature d'une convention avec le département de la Haute-Savoie définissant les modalités de financement des travaux de l'entrée du chef-lieu..

AVIS SUR LE PROJET DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2013 - 2018

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le déroulé et les objectifs du PLH pour la période 2013 - 2018, fixant notamment l'objectif de la commune d'Eteaux à 25 logements locatifs sociaux à produire sur les 6 années du programme.

TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la volonté d'autoriser, durant le premier trimestre 2013, la transmission par voie électronique des actes administratifs de la collectivité soumis au contrôle de légalité.

AJOUT D'UN ORGANISME A LA LISTE DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIEES A LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

M. le Maire informe l'assemblée délibérante de la demande d'association du syndicat mixte de transport des 4 communautés de communes (dont la CCPR) à la révision du PLU, en tant que personne publique associée.

SIGNATURE DE LA CHARTE CNAS ET DESIGNATION DU DELEGUE ELU

M. le Maire indique au Conseil Municipal qu'une charte de l'action sociale va être signée avec le CNAS et qu'un élu doit être désigné comme délégué au CNAS.

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL

M. le Maire demande autorisation de signer tous les documents afférents à la régularisation d'une cession de terrain (pour une surface de 41 m²) à un propriétaire contigu route des Crues.

Par délibération, l'Assemblée approuve, à la majorité la décision telle que présentée ci-dessous :

PROJET DE VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX

M. le Maire informe l'assemblée délibérante du projet de vente de deux terrains communaux situés à proximité de l'école des Crues et d'en confier le mandat de vente exclusif à la société Cap Immobilier.

III - VOIRIE

M. Michel MARTIN, responsable de la commission, présente les informations suivantes :

Radar pédagogique mobile : dans un premier temps il a été installé route des champs laitiers et se trouve positionné route du chef-lieu depuis la semaine dernière.

Travaux de sécurisation de l'entrée du chef-lieu : il ne reste que quelques travaux de finition à réalisation pour réceptionner cette opération.

Aménagement du second parking de la mairie : deux devis ont été demandés afin de mettre de l'enrobé sur tout ou partie du parking en gravier de la mairie pour réaliser une place PMR dans le cadre des travaux d'accessibilité menés par la commune.

Travaux d'extension du cimetière : l'enquête publique est maintenant terminée, le projet suit son cours et le dossier sera prochainement transmis en préfecture, pour avis.

Projet du giratoire route de Cruseilles : l'enquête publique sur la déclaration de projet se termine le 25/10/2012. Le commissaire enquêteur rendra ses conclusions sous un mois.

Travaux du ruisseau de la Péclattaz route du clos du May : ils démarrent le 25/10/2012 pour une semaine environ, un enrochement est prévu afin d'éviter tout débordement de ce cours d'eau à l'avenir, ces travaux étant réalisés conformément aux instructions de la cellule eau-environnement de la DDT.

IV- ANIMATIONS COMMUNICATION

Mme Fabienne AMOUDRUZ responsable de la commission, présente les informations suivantes :

Téléthon 2012 : il aura lieu vendredi 7 décembre 2012. La prochaine réunion des bénévoles aura lieu le 15 novembre à 20h00.

Eteaux en bref : il sera à distribuer la semaine du 11 novembre.

Planning 2013 des manifestations : 25 mai (fête des mères) - 16 juin (rando Eteaux) - 8 septembre (vide greniers) - 12 octobre (voyage des aînés) - 6 et 7 décembre (Téléthon).

V- CCAS

Repas des aînés : il a eu lieu à la salle paroissiale le samedi 13 octobre à midi, tout s'est très bien passé. Fabienne remercie tous les bénévoles et membres du CCAS pour leur aide précieuse. 110 convives étaient présents.

Colis de Noël : 26 colis seront distribués aux aînés de 80 ans et plus ainsi que 6 visites dans les hôpitaux et EHPAD.

VI- ECOLES

M. François Rosset, en l'absence de M. Rota responsable de la commission écoles, présente les informations suivantes :

APE du chef-lieu : elle va organiser une bourse aux jouets dans la cour de l'école de 15 décembre prochain.

APE des Crues : elle va organiser un concours de belote le 6 avril 2013.

VII - URBANISME

M. David RATSIMBA, responsable de la commission d'urbanisme, présente les dossiers examinés lors des réunions du 17 septembre et 8 octobre 2012 :

Déclaration Préalable (DP) :

M. SALAMI Bertrand

Réfection de la toiture (remplacement des tavaillons par des tuiles)
583 chemin de chez Fassoux **Accordé**

M. MARTIN Michel

Création d'une fenêtre de toit (de type velux) et agrandissement d'un velux existant
1521 route de Charny **Accordé**

M. Mme DESBIOLLES Pascal et Catherine

Construction d'un abri voitures (garage fermé)
20 rue de Sales **Accordé**

M. GUIMET Adrien

Installation d'une clôture
200 route de Charny **Accordé**

DOSSIERS EN RETOUR DE LA DDT - signés et délivrés du 13 septembre au 24 octobre 2012

3 permis de construire :

SCI SAINT BERNARD représenté par M. DIAS Jean

Aménagement de 5 logements dans un bâtiment ancien et construction d'une maison individuelle - 1142 route de Chez Mugnier **Accordé**

M. Mme ADAMI Alexandre et Maeva

Maison individuelle - route de La Chapelle « Sur la Merle » **Accordé**

M. ROSSET François

Reconstruction d'un corps de ferme après sinistre
924 route des Crues **Accordé**

VIII - BÂTIMENTS

M. Michel GAUD, responsable de la commission, informe les membres du conseil municipal de différents dossiers :

Bibliothèque - médiathèque : elle sera fermée du 2 au 19 novembre prochains pour permettre le changement de sol, lequel s'accompagne d'un nouveau calepinage et de coloris différents. Mme Valérie Bertolini a été élue présidente de l'association lors de l'assemblée générale du 17 septembre dernier, le reste du bureau demeurant inchangé.

Skate - parc : l'inauguration du 22 septembre dernier n'ayant pas donné lieu à une démonstration des jeunes pratiquants (faute d'un temps clément) ils se proposent de la réaliser lors du Téléthon 2012. Leur proposition sera étudiée de près.

QUESTIONS DIVERSES

Prochain Conseil Municipal : il aura lieu mercredi 21 novembre 2012 à 20h00.

Cérémonie du 11 novembre : la messe aura lieu à 10h00 suivie de la cérémonie à 10h45 et d'un apéritif. La population est invitée.

TOUR DE TABLE

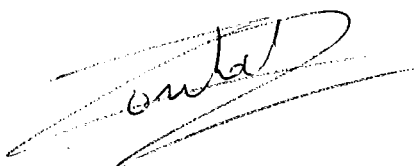
Bernadette SUATTON : 6 candidats d'Eteaux sur les 8 inscrits ont obtenu un prix au concours de fleurissement (dont 3 premiers prix), la remise des récompenses aura lieu vendredi 26 octobre à 19h00 à l'auditorium de Saint-Pierre.

Fabienne AMOUDRUZ : la collecte alimentaire de la Croix Rouge aura lieu le 3 novembre.

Michel GAUD : les travaux AEP route de la Chapelle pour le compte du SIVU de CERF sont presque terminés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h20.

Le secrétaire de séance



Le Maire : François ROSSET

